



Bévilard, le 23 octobre 2025

Séance du Conseil général du 24 novembre 2025

6. Approbation d'un crédit d'investissement de CHF 500'000 pour la rénovation de l'ancien stand de tir à Bévilard

COMMUNE DE VALBIRSE

ANCIEN STAND DE TIR

PROJET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT



COMMUNE DE VALBIRSE

SERVICES TECHNIQUES

Rue Aimé Charpiloz 2

2735 Bévillard

Tél : 032 491 61 66

manuel.hennet@valbirse.ch

Bévillard, le 27 octobre 2025 /MH



KD architecture SA

Grand Rue 79

2720 Tramelan

Tél : 032 487 33 15

info@kd-architecture.ch

CONTENU

1	INTRODUCTION	2
2	ETAT DU BÂTIMENT	2
3	TRAVAUX PROJETÉS.....	3
4	LOCATIONS.....	3
5	SITUATION FINANCIERE FUTURE.....	3
6	COÛTS	4
7	PLANIFICATION DES TRAVAUX.....	4
8	CONCLUSION.....	5
9	PLANS	6

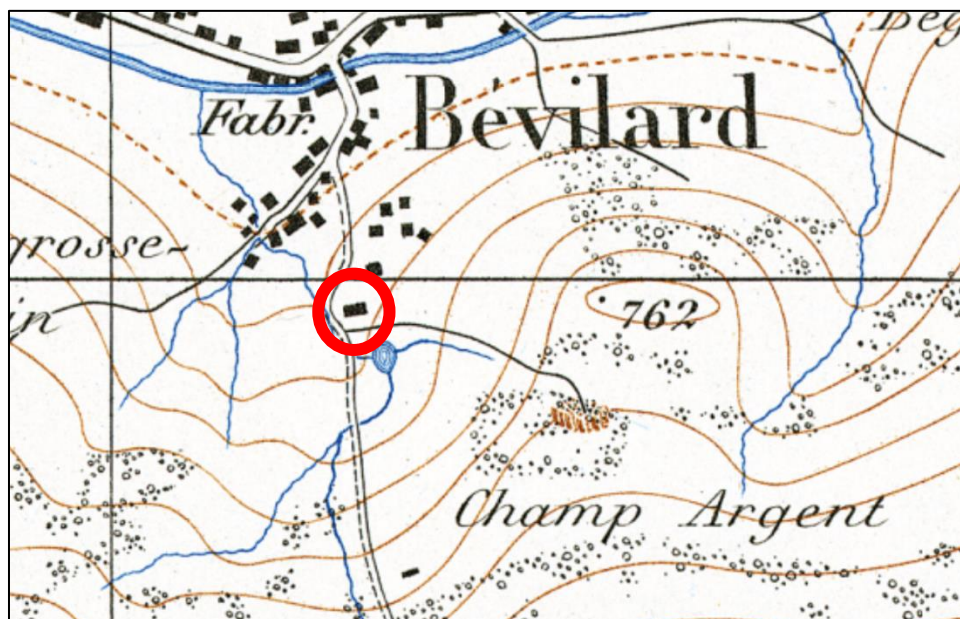
1 INTRODUCTION

L'ancien stand de Bévillard est loué pour des événements privés en particulier des fêtes de famille. Son emplacement est très apprécié notamment en raison de sa taille et de sa proximité avec la place de jeux et l'étang, surtout depuis que ce dernier vit un nouveau souffle avec la création d'un groupe chargé d'assurer son entretien.

2 ETAT DU BÂTIMENT

Ce bâtiment a été construit vers 1898. Il a ensuite été désaffecté en tant que stand de tir et réaménagé comme salle de rencontre.

Cet édifice présente un état de vétusté avancé et nécessite une rénovation conséquente. Aucun travaux significatifs n'y ont été menés depuis de nombreuses années hormis le remplacement de la cuisine et du poêle à mazout par un modèle à pellets qui s'avère peu efficace pour chauffer cette bâtisse en période hivernale.



Carte Siegfried Swisstopo 1899

L'électricité et l'éclairage sont obsolètes, les sanitaires hors date. Un lino a été posé il y a quelques années sur le revêtement existant mais il s'est déjà bien dégradé en raison de l'humidité et des variations de température. Les fenêtres sont également en fin de vie.

Des travaux deviennent de plus en plus urgents si l'on veut continuer à proposer ce lieu de détente à la population.





3 TRAVAUX PROJETES

Des offres ont été demandées à des architectes dont un de la place. C'est au bureau KD architecture qu'a été confié le soin d'établir un avant-projet. Il propose la rénovation complète de ce bâtiment avec entre autres :

- remplacement du poêle par une pompe à chaleur
- remplacement des fenêtres
- aménagement de sanitaires pour personnes à mobilité réduite
- installation d'une cuisine semi-professionnelle
- déplacement de l'ouverture principale du nord au sud du bâtiment pour diminuer les nuisances sonores pour les riverains. Cela permettra de créer une petite pièce côté nord
- agrandissement de la salle principale côté Est en utilisant une partie du volume dévolu au rangement. Cela permettra d'accueillir quelques personnes supplémentaires
- isolation du plancher sur rez
- doublage et isolation des murs
- peinture des façades

4 LOCATIONS

Ces dernières années, les locations encaissées et les frais sont les suivants :

	locations	frais
2021	8'000.50	1'944.30
2022	14'509.75	5'071.95
2023	9'794.75	3'092.60
2024	7'433.25	4'026.40

Plusieurs locataires « hivernaux » ont manifesté leur mécontentement en raison de la difficulté de chauffer ce bâtiment et il a été décidé de ne plus le louer de novembre à mars, ceci dès 2023. En moyenne, 17 locations étaient enregistrées lors de ces périodes (hors Covid). Cela représente un manque à gagner de CHF 2'400.00 au tarif actuel des habitants de Valbirse (CHF 200.00/jour contre CHF 250.00 pour les externes).

5 SITUATION FINANCIERE FUTURE

Le montant dépensé pour ce genre de travaux doit être amorti sur 33^{1/3} ans, soit CHF 11'244.00/an. Ajoutés aux CHF 4'000.00 de frais de fonctionnement (moyenne), c'est environ CHF 15'000.00/an que nous coûterait à l'avenir ce bâtiment.

Si l'on table sur 50 locations par an (moyenne des dernières années sans la période hivernale) à un tarif augmenté à CHF 300.00, un revenu de CHF 15'000.00 pourrait être attendu.

6 COÛTS

La demande de crédit est basée sur le projet du bureau KD architecture :

CFC

511	Permis de construire frais communaux	2'000.00
531	Assurance Travaux en cours	1'200.00
112	Démontage par charpentier	6'000.00
112	Démontage par maçon	9'000.00
211	Maçonnerie	25'900.00
214	Charpente	46'400.00
221	Fenêtres et portes extérieures	35'500.00
222	Ferblanterie	5'400.00
224	Couverture nettoyage toiture et chenaux	2'500.00
227	Peinture extérieure y compris rhabillage fentes	19'400.00
228	Porte de garage standard 2500/2100	3'500.00
228.2	Store d'obscurcissement à lamelles (4x fenêtre sud)	4'000.00
230	Electricité y c. lustrerie, remise en conformité et remise à neuf	27'000.00
230	Solaire Photovoltaïque	15'000.00
240	Chauffage, PAC + nouveaux radiateurs	35'000.00
244	Ventilation des 2 WC	3'000.00
250	Sanitaire	16'000.00
258	Cuisine	40'000.00
271.0	Crépi intérieur sans dispersion	9'000.00
273	Menuiserie portes intérieures et agencement	13'400.00
281.0	Chapes flottantes fluides (uniquement partie agrandie)	3'400.00
281.3	Revêtements de sol (marmoleum)	22'000.00
281.6	Carrelage murs et sols	10'000.00
283	Plafond acoustique type OWacoustic avec lampes intégrées	20'300.00
285	Peinture intérieure	1'800.00
287	Nettoyage	2'000.00
421	Paysagiste (refaire cheminement Sud)	5'000.00
900	Mobilier (15 tables et 90 chaises)	22'700.00
289	Divers et imprévu	48'400.00
291	Honoraires architectes de projet à réalisation	41'700.00
292	Prestations d'ingénieur civil	2'000.00
294	Prestations d'ingénieur chauffage	1'000.00
TOTAL GENERAL TTC		499'500.00

En principe, le financement de cet investissement sera assuré par les fonds propres de la commune

7 PLANIFICATION DES TRAVAUX

Si le Conseil général accepte ce crédit, le projet sera ensuite finalisé et les appels d'offres et la demande de permis de construire lancés en fin de printemps pour un début des travaux après les vacances d'été 2026.

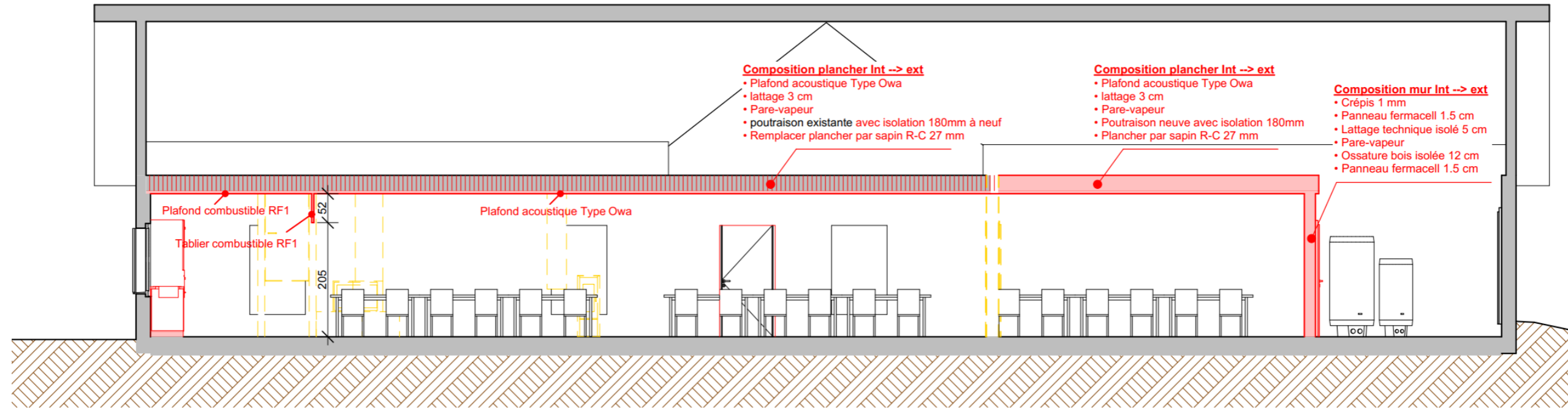
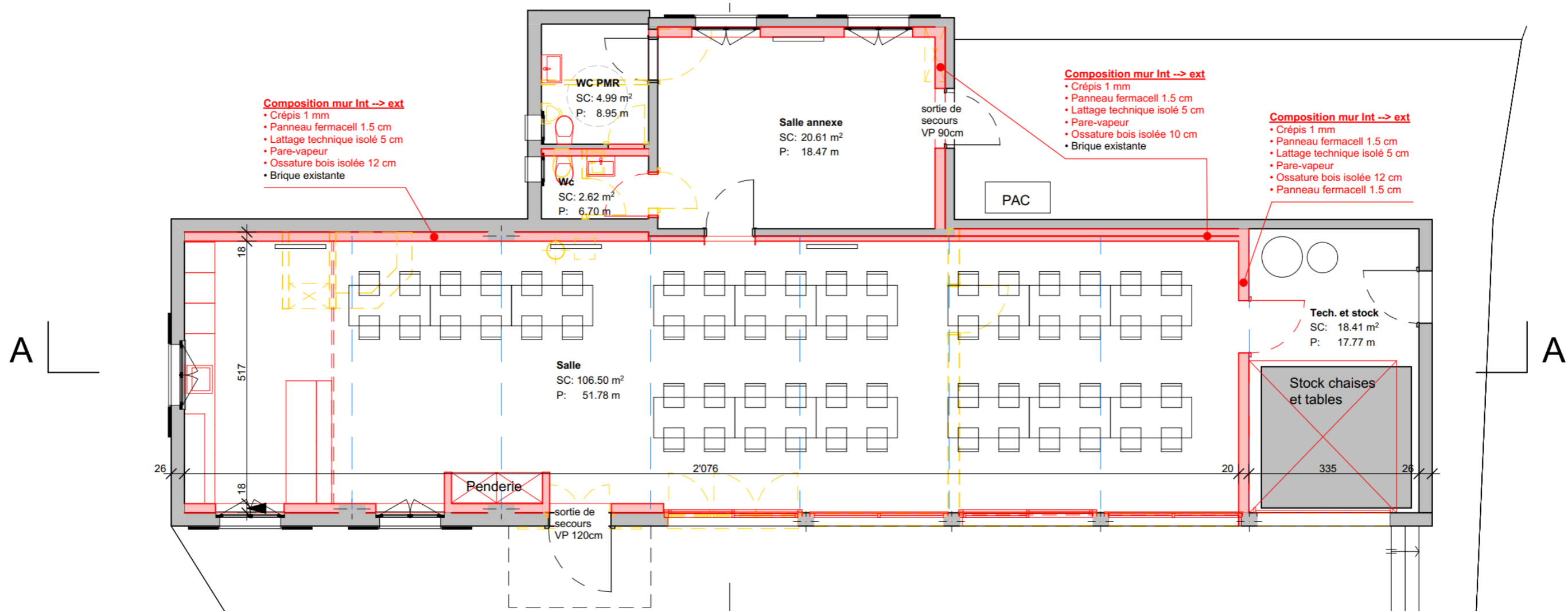
8 CONCLUSION

Le Conseil communal est d'avis que la réfection de ce bâtiment est indispensable afin de continuer à le mettre à disposition de notre population et recommande de voter un crédit d'investissement de CHF 500'000.00 à cet effet pour cet objet.

Au nom du Conseil communal

Le président

Le secrétaire



Coupe AA

